

Bonjour à tous

Comme vous restez en place au moins jusqu'au 15 mai 2020, message de ce jour de la préfecture, je tiens à vous signaler qu'il convient et compte tenu des circonstances d'adapter le dispositif de la manière suivante :

OUVERTURE DE LA MAIRIE EN TEMPS NORMAL

LUNDI 14H30 A 18H30 MARDI 9H00 A 12H00 JEUDI 9H00 A 12H VENDREDI 14H30 A 17H30

Depuis le début de la semaine les horaires sont restés inchangés mais notre porte restait fermée nous réglions que les situations urgentes ; Suite au confinement imposé par les hautes instances de l'Etat et suite aux instructions de notre centre de gestion il nous ai demandé également de réduire notre temps de présence sur place et de privilégier le télétravail,

C'est pourquoi ce matin j'ai travaillé avec Mr Garnier sur notre nouvelle organisation de travail à partir de Lundi 23 mars et avec l'accord de Delphine et d'Elisabeth voici la nouvelle organisation :

PRESENTIEL A LA MAIRIE AVEC TELEPHONE POUR LES URGENCES OU ETAT CIVIL

LUNDI / VENDREDI APM DE 14H30 A 16H30 (Elisabeth)

MARDI / JEUDI MATIN DE 9H30 A 11H30 (Delphine)

En ce qui me concerne je viendrai dans les périodes ou il n'y a personne Lundi matin, Mardi APM, jeudi APM et vendredi matin

Pour faire ce que je ne peux pas faire en télétravail budget, gestion du personnel etc.....

Delphine et Elisabeth feront aussi du télétravail au prorata de leur de travail

En ce qui concerne le service technique, un service minimum est assuré par Rénaud et Yohan. Seul Mr Garnier ne peut leur donner des instructions en cas d'urgentes nécessités

j'aurai la tablette de la mairie avec moi pour la lecture régulière des email

Restant à votre disposition pour tous renseignements.

Bonne fin de journée

Bonne réception

Cordialement

Marie Christine JOLLY Mairie de Michery